Mai 2012
Bulletin n°4

LE COMMISSAIRE À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE

INFO-PERFORMANCE

FAVORISER L'INTÉGRATION DES PRATIQUES CLINIQUES PRÉVENTIVES

Les recommandations du Commissaire

Les pratiques cliniques préventives sont un ensemble d'interventions menées par un professionnel de la santé (médecins, infirmières, etc.) auprès d'un patient dans le but de prévenir les problèmes de santé. Ces pratiques incluent, entre autres, les conseils sur les saines habitudes de vie, le dépistage et l'immunisation.

L'intégration des PCP dans les milieux de soins de première ligne procure de nombreux bénéfices. Ainsi, le dépistage des risques élevés de maladies cardiovasculaires ou la détection précoce des cancers du sein et du col de l'utérus ont un impact important sur la santé des patients.

Dans son rapport de 2010 sur les maladies chroniques, le Commissaire recommande de favoriser l'intégration des PCP en intégrant dans les cliniques médicales des infirmières qui réaliseraient ces PCP ainsi que des outils d'aide à la décision clinique (rappels préventifs automatisés des patients et lignes directrices intégrées aux dossiers cliniques).

Plus d'information >

Vaccin contre la grippe : **Proportion des personnes de 65 ans et plus qui ont été vaccinées contre la grippe dans les douze derniers mois.**

Frottis vaginal : **Proportion des femmes de 20 à 69 ans qui ont eu un frottis vaginal au cours des deux dernières années.**

Mammographie – dépistage du cancer du sein : **Proportion des femmes de 40 ans et plus qui ont eu une mammographie ou un dépistage du cancer du sein au cours des deux dernières années.**

Dépistage du cancer des intestins ou du côlon : **Proportion des personnes de 50 ans et plus qui ont eu un dépistage du cancer des intestins ou du côlon au cours des trois dernières années.**

Rappels pour des soins préventifs : **Proportion des personnes de 18 ans et plus qui reçoivent des rappels pour prendre rendez-vous pour des soins préventifs.**

DÉPISTAGE DES MALADIES : DES RÉSULTATS POSITIFS POUR CERTAINES MALADIES

L'enquête du Commonwealth Fund de 2010 auprès des adultes de 18 ans et plus comportait plusieurs questions sur le dépistage des maladies, en particulier du cancer (figure 1). Pour plusieurs types de dépistage (cancer du sein ou frottis vaginal), le Québec obtient des résultats qui se situent dans la moyenne des pays ou parmi les pays ayant les résultats les plus favorables. Par exemple, 71 % des répondantes québécoises âgées de 20 à 69 ans (72 % en Ontario) indiquent avoir eu un frottis vaginal au cours des deux dernières années. Avec l'Ontario et la Suisse, c'est le résultat le plus favorable de l'ensemble des pays. Même constat pour le dépistage du cancer du sein avec 57 % des Québécoises âgées de 40 ans et plus (63 % en Ontario) qui ont eu une mammographie ou un dépistage du cancer du sein au cours des deux dernières années. Par contre, pour le dépistage du cancer des intestins ou du côlon, l'écart entre le Québec et l'Ontario est important, avec seulement 29 % des répondants québécois âgés de 50 ans et plus qui ont eu un dépistage pour ce cancer au cours des trois dernières années (contre 50 % en Ontario).

Pour certains types de dépistage (cancer du sein, par exemple), les bons résultats du Québec pourraient s'expliquer par la mise en place de programmes de dépistage et par la sensibilisation de la population à l'importance de ces dépistages par les autorités de santé publique.

Figure 1. Proportion des adultes ayant eu un dépistage ou une autre activité de prévention

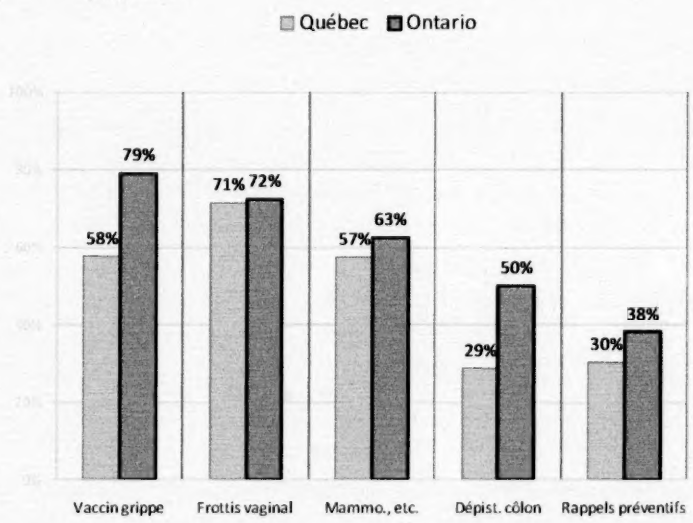

Référence : Enquête internationale du Commonwealth Fund de 2010

RAPPEL POUR DES SOINS PRÉVENTIFS : UN MANQUE D'OUTILS POUR LES MÉDECINS

La mise en place des pratiques cliniques préventives requiert que les médecins puissent rappeler leurs patients lorsque des soins préventifs sont nécessaires. Comparativement aux autres provinces et pays participants, le Québec est en retard dans cette pratique. Ce retard s'explique en partie par l'absence de dossiers médicaux électroniques, sans lesquels il est très difficile pour les médecins d'établir des listes de patients ayant certains problèmes de santé.

L'enquête du Commonwealth Fund de 2009 auprès des médecins de première ligne indique que seulement 28 % des médecins québécois envoient des rappels aux patients pour des soins préventifs (dont 3 % avec un système informatisé). Par comparaison, ce pourcentage est un peu plus élevé en Ontario (32 %) et, dans certains pays (Australie, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni), il est supérieur à 80 % (figure 2). On trouve sensiblement les mêmes résultats lorsqu'on interroge les patients (figure 1).

CONSEILS AUX PATIENTS : UNE PRATIQUE À DÉVELOPPER

Afin d'assurer une prévention adéquate en milieu clinique, le médecin doit être entouré d'une équipe de professionnels (infirmière, nutritionniste, etc.), qui peuvent conseiller les patients à propos d'éléments de prévention, tels l'exercice physique, la nutrition et le maintien de la santé. Or, on sait que le Québec est en retard dans la mise en place d'équipes interdisciplinaires dans les cliniques médicales.

Cependant, même chez les médecins qui travaillent au sein d'une équipe interdisciplinaire, seulement la moitié d'entre eux (47 %) indique que les autres professionnels de la santé offrent systématiquement à leurs patients des conseils sur l'exercice, la nutrition et le maintien de la santé. Ce pourcentage est semblable en Ontario, mais beaucoup plus élevé dans certains pays (figure 3).

LA MISSION DU COMMISSAIRE

La mission du Commissaire à la santé et au bien-être consiste à apporter un éclairage pertinent au débat public et à la prise de décision gouvernementale dans le but de contribuer à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être des Québécoises et Québécois. Chaque année, le Commissaire publie un rapport d'appréciation de la performance du système de santé et de services sociaux.

Figure 2. Proportion des médecins de première ligne qui envoient des rappels aux patients à qui des soins préventifs ou des soins de suivi doivent être dispensés

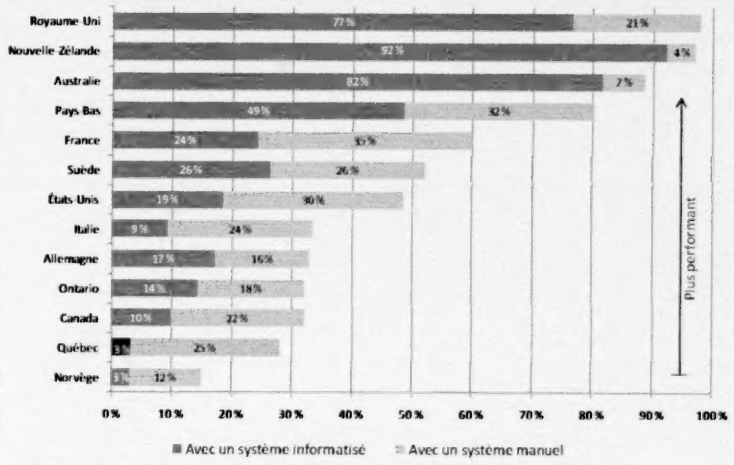

Référence : Enquête internationale du Commonwealth Fund de 2009

Figure 3. Proportion des médecins de première ligne* qui indiquent que d'autres professionnels de la santé offrent systématiquement à leurs patients des conseils sur l'exercice, la nutrition et le maintien de la santé

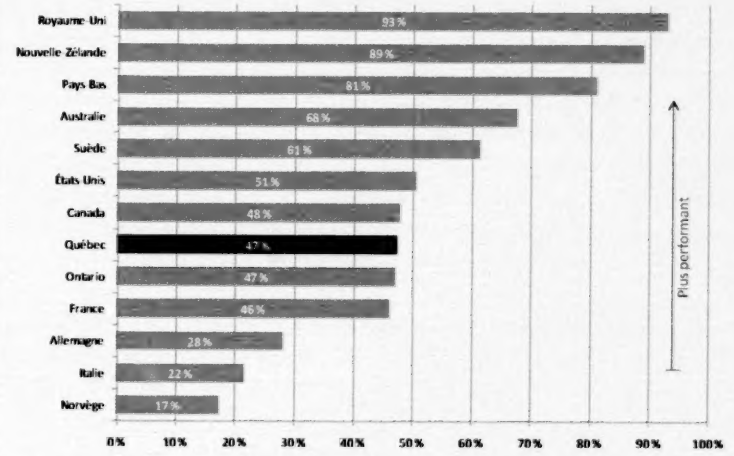

* Chez les médecins qui ont dans leur clinique d'autres professionnels de la santé
Référence : Enquête internationale du Commonwealth Fund de 2009

LES ENQUÊTES DU COMMONWEALTH FUND

Depuis 2008, le Commissaire à la santé et au bien-être collabore avec le Commonwealth Fund dans le cadre d'une enquête internationale sur les politiques de santé réalisée dans une dizaine de pays, dont le Canada et les États-Unis. L'objectif de cette enquête est d'évaluer la perception de la population et des médecins sur le système de santé et la qualité des soins offerts.

Relativement à ces enquêtes annuelles, le Commissaire s'assure de la sélection d'un échantillon représentatif de la population québécoise afin de pouvoir comparer le Québec aux autres provinces canadiennes et aux pays participants de l'étude.

Les données présentées dans ce document proviennent des enquêtes de 2009 et de 2010 du Commonwealth Fund. **Plus d'information >**

Ce document a été réalisé en collaboration avec la Direction de l'analyse et de l'évaluation des systèmes de soins et services de l'Institut national de santé publique du Québec.

Commissaire à la santé et au bien-être
Québec